

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE NOYAREY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380281200015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE FONTAINE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	23
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	32

COMMUNE DE NOYAREY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2021

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 38281	COMMUNE DE NOYAREY BUDGET COMMUNAL	BP 2021
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 477 403,00	2 340 403,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 137 000,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 477 403,00	2 477 403,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 941 581,72	2 241 071,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	101 287,40	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 198 201,88	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 241 071,00	2 241 071,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 718 474,00	4 718 474,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	775 400,00	0,00	812 303,00	812 303,00	812 303,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	961 500,00	0,00	987 502,00	987 502,00	987 502,00
014	Atténuations de produits	16 000,00	0,00	28 120,00	28 120,00	28 120,00
65	Autres charges de gestion courante	244 100,00	0,00	293 710,00	293 710,00	293 710,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 997 000,00	0,00	2 121 635,00	2 121 635,00	2 121 635,00
66	Charges financières	56 300,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 088 600,00	0,00	2 172 635,00	2 172 635,00	2 172 635,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	910 604,58	0,00	278 255,00	278 255,00	278 255,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	5 700,00	0,00	26 513,00	26 513,00	26 513,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		916 304,58	0,00	304 768,00	304 768,00	304 768,00
TOTAL		3 004 904,58	0,00	2 477 403,00	2 477 403,00	2 477 403,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 477 403,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	55 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	115 300,00	0,00	118 000,00	118 000,00	118 000,00
73	Impôts et taxes	1 848 400,00	0,00	1 832 800,00	1 832 800,00	1 832 800,00
74	Dotations et participations	235 800,00	0,00	276 853,00	276 853,00	276 853,00
75	Autres produits de gestion courante	27 000,00	0,00	30 750,00	30 750,00	30 750,00
Total des recettes de gestion courante		2 281 500,00	0,00	2 296 403,00	2 296 403,00	2 296 403,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 300,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 289 800,00	0,00	2 340 403,00	2 340 403,00	2 340 403,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 291 000,00	0,00	2 340 403,00	2 340 403,00	2 340 403,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	137 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 477 403,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	304 768,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE DE NOYAREY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	71 000,00	3 958,20	59 500,00	59 500,00	63 458,20
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00	151 000,00	151 000,00	151 000,00
21	Immobilisations corporelles	144 870,00	66 277,00	235 199,72	235 199,72	301 476,72
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	739 604,58	9 820,00	200 000,00	200 000,00	209 820,00
	Total des opérations d'équipement	201 232,20	21 232,20	0,00	0,00	21 232,20
	Total des dépenses d'équipement	1 166 706,78	101 287,40	645 699,72	645 699,72	746 987,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	63 986,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	202 000,00	0,00	1 268 882,00	1 268 882,00	1 268 882,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	286 486,00	0,00	1 295 882,00	1 295 882,00	1 295 882,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 453 192,78	101 287,40	1 941 581,72	1 941 581,72	2 042 869,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 454 392,78	101 287,40	1 941 581,72	1 941 581,72	2 042 869,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	198 201,88
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 241 071,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	470 600,00	0,00	144 400,00	144 400,00	144 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	781 710,00	781 710,00	781 710,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	470 600,00	0,00	926 110,00	926 110,00	926 110,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	11 900,00	0,00	23 775,67	23 775,67	23 775,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	398 792,26	0,00	986 417,33	986 417,33	986 417,33
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	525 692,26	0,00	1 010 193,00	1 010 193,00	1 010 193,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	996 292,26	0,00	1 936 303,00	1 936 303,00	1 936 303,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	910 604,58	0,00	278 255,00	278 255,00	278 255,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 700,00	0,00	26 513,00	26 513,00	26 513,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	916 304,58	0,00	304 768,00	304 768,00	304 768,00

COMMUNE DE NOYAREY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		1 912 596,84	0,00	2 241 071,00	2 241 071,00	2 241 071,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 241 071,00
---	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	304 768,00
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	812 303,00		812 303,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	987 502,00		987 502,00
014	Atténuations de produits	28 120,00		28 120,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	293 710,00		293 710,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	51 000,00	0,00	51 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	26 513,00	26 513,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		278 255,00	278 255,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 172 635,00	304 768,00	2 477 403,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 477 403,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 000,00	0,00	27 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 268 882,00	0,00	1 268 882,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	21 232,20		21 232,20
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	63 458,20	0,00	63 458,20
204	Subventions d'équipement versées	151 000,00	0,00	151 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	301 476,72	0,00	301 476,72
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	209 820,00	0,00	209 820,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 042 869,12	0,00	2 042 869,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	198 201,88
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 241 071,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	38 000,00		38 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	118 000,00		118 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 832 800,00		1 832 800,00
74	Dotations et participations	276 853,00		276 853,00
75	Autres produits de gestion courante	30 750,00	0,00	30 750,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	44 000,00	0,00	44 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 340 403,00	0,00	2 340 403,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	137 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 477 403,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	23 775,67	0,00	23 775,67
13	Subventions d'investissement	144 400,00	0,00	144 400,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	781 710,00	0,00	781 710,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		26 513,00	26 513,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		278 255,00	278 255,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		949 885,67	304 768,00	1 254 653,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	986 417,33
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 241 071,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	775 400,00	812 303,00	812 303,00
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	80 000,00	80 000,00	80 000,00
60611	Eau et assainissement	9 400,00	9 500,00	9 500,00
60612	Energie - Electricité	120 000,00	110 000,00	110 000,00
60621	Combustibles	40 000,00	42 000,00	42 000,00
60622	Carburants	6 000,00	6 500,00	6 500,00
60623	Alimentation	2 000,00	1 303,00	1 303,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	6 000,00	6 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	22 000,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 850,00	2 850,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 000,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	7 000,00	9 000,00	9 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	4 000,00	4 000,00
611	Contrats de prestations de services	90 000,00	135 000,00	135 000,00
6135	Locations mobilières	7 000,00	5 000,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	50 000,00	50 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	12 000,00	12 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	40 000,00	40 000,00
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	7 000,00	7 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6156	Maintenance	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6161	Multirisques	50 000,00	50 000,00	50 000,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	4 500,00	4 500,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	7 000,00	2 500,00	2 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	18 000,00	18 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6247	Transports collectifs	5 000,00	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	16 000,00	16 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	150,00	150,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00	45 000,00	45 000,00
6288	Autres services extérieurs	8 000,00	7 000,00	7 000,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	961 500,00	987 502,00	987 502,00
6331	Versement mobilité	11 100,00	10 700,00	10 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 800,00	600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 800,00	8 600,00	8 600,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 700,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	486 600,00	506 000,00	506 000,00
6413	Personnel non titulaire	196 200,00	180 000,00	180 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	6 500,00	6 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	115 100,00	93 000,00	93 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	118 300,00	135 000,00	135 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 800,00	7 100,00	7 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	2 000,00	2 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	27 300,00	27 300,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	102,00	102,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 200,00	3 200,00	3 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 800,00	3 800,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 900,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	3 600,00	3 600,00
014	Atténuations de produits	16 000,00	28 120,00	28 120,00
739211	Attributions de compensation	0,00	12 000,00	12 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	16 000,00	16 120,00	16 120,00

COMMUNE DE NOYAREY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	244 100,00	293 710,00	293 710,00
6531	Indemnités	67 100,00	69 500,00	69 500,00
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	5 200,00	3 500,00	3 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	5 100,00	7 000,00	7 000,00
6535	Formation	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	5 500,00	5 000,00	5 000,00
65548	Autres contributions	4 100,00	13 310,00	13 310,00
657362	Subv. fonct. CCAS	6 000,00	6 000,00	6 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	31 300,00	71 000,00	71 000,00
6574	Subv. fonct. Associat [°] , personnes privée	114 400,00	117 000,00	117 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 997 000,00	2 121 635,00	2 121 635,00
66	Charges financières (b)	56 300,00	51 000,00	51 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	57 500,00	50 000,00	50 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 200,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 300,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 000,00	0,00	0,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	12 300,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	20 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 088 600,00	2 172 635,00	2 172 635,00
023	Virement à la section d'investissement	910 604,58	278 255,00	278 255,00
042	Opérat[°] ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	5 700,00	26 513,00	26 513,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	5 700,00	26 513,00	26 513,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		916 304,58	304 768,00	304 768,00
043	Opérat[°] ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		916 304,58	304 768,00	304 768,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 004 904,58	2 477 403,00	2 477 403,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 477 403,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-1 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	55 000,00	38 000,00	38 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	55 000,00	38 000,00	38 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	115 300,00	118 000,00	118 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	22 300,00	15 000,00	15 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	90 000,00	100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes	1 848 400,00	1 832 800,00	1 832 800,00
73111	Impôts directs locaux	1 377 300,00	1 380 000,00	1 380 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	64 900,00	50 000,00	50 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	136 100,00	136 000,00	136 000,00
73221	FNGIR	700,00	700,00	700,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	56 000,00	60 000,00	60 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	165 200,00	165 000,00	165 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	47 000,00	40 900,00	40 900,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	200,00	200,00	200,00
74	Dotations et participations	235 800,00	276 853,00	276 853,00
7411	Dotation forfaitaire	100 600,00	100 000,00	100 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	35 000,00	70 047,00	70 047,00
744	FCTVA	2 600,00	7 400,00	7 400,00
7478	Participat° Autres organismes	66 300,00	65 000,00	65 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 300,00	6 889,00	6 889,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	24 100,00	25 000,00	25 000,00
748388	Autres	0,00	2 017,00	2 017,00
7488	Autres attributions et participations	1 900,00	500,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante	27 000,00	30 750,00	30 750,00
752	Revenus des immeubles	27 000,00	23 000,00	23 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	7 400,00	7 400,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	350,00	350,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 281 500,00	2 296 403,00	2 296 403,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 300,00	44 000,00	44 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	8 300,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	44 000,00	44 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 289 800,00	2 340 403,00	2 340 403,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 200,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	1 200,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 200,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 291 000,00	2 340 403,00	2 340 403,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	137 000,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 477 403,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	71 000,00	59 500,00	59 500,00
2031	Frais d'études	61 000,00	42 000,00	42 000,00
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	17 500,00	17 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	10 000,00	151 000,00	151 000,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	10 000,00	151 000,00	151 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	144 870,00	235 199,72	235 199,72
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	1 999,72	1 999,72
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	110 000,00	110 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	25 629,54	21 500,00	21 500,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	40 000,00	40 000,00
21534	Réseaux d'électrification	17 896,55	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	25 000,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	5 393,00	5 000,00	5 000,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	17 000,00	17 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	18 000,00	18 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 800,00	7 000,00	7 000,00
2184	Mobilier	800,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 350,91	14 700,00	14 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	739 604,58	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	-160 000,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	899 604,58	0,00	0,00
270	Opération d'équipement n° 270 (5)	201 232,20	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 166 706,78	645 699,72	645 699,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	63 986,00	27 000,00	27 000,00
10226	Taxe d'aménagement	63 986,00	27 000,00	27 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	202 000,00	1 268 882,00	1 268 882,00
1641	Emprunts en euros	202 000,00	1 268 882,00	1 268 882,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	500,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	500,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		286 486,00	1 295 882,00	1 295 882,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 453 192,78	1 941 581,72	1 941 581,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	1 200,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 200,00	0,00	0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	1 200,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 200,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 454 392,78	1 941 581,72	1 941 581,72

		+
RESTES A REALISER N-1 (11)	101 287,40	
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	198 201,88	
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 241 071,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	470 600,00	144 400,00	144 400,00
1323	Subv. non transf. Départements	425 000,00	144 400,00	144 400,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	45 600,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	781 710,00	781 710,00
1641	Emprunts en euros	0,00	781 710,00	781 710,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		470 600,00	926 110,00	926 110,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	410 692,26	1 010 193,00	1 010 193,00
10222	FCTVA	11 900,00	23 775,67	23 775,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	398 792,26	986 417,33	986 417,33
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	115 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		525 692,26	1 010 193,00	1 010 193,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		996 292,26	1 936 303,00	1 936 303,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	910 604,58	278 255,00	278 255,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	5 700,00	26 513,00	26 513,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	5 700,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	371,00	371,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	433,00	433,00
28046	Attributions compensation investissement	0,00	25 709,00	25 709,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		916 304,58	304 768,00	304 768,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		916 304,58	304 768,00	304 768,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 912 596,84	2 241 071,00	2 241 071,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 241 071,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 270 (1)
LIBELLE : Crèche

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		23 564,48	a 21 232,20	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 849,10	21 232,20	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	17 849,10	21 232,20	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 715,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	5 715,38	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 232,20
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 055 300,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 055 300,00									
3186468	CAISSE D'EPARGNE				1 100 000,00	X		4,150	0,000		T	P	O	A-1
3260230	CAISSE D'EPARGNE				270 000,00	F		4,570	0,000		T	P	O	A-1
3261828	CAISSE D'EPARGNE				350 000,00	F		4,500	0,000		T	P	O	A-1
A0114126	CAISSE D'EPARGNE	23/06/2014	25/10/2014	25/01/2015	785 300,00	F		3,090	0,000		T	P	O	A-1
AMC 2000728506	CAISSE D'EPARGNE				550 000,00	X		4,360	0,000		T	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNE DE NOYAREY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 055 300,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 351 742,21					191 882,20	49 285,99	0,00	5 107,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 351 742,21					191 882,20	49 285,99	0,00	5 107,91
3186468		0,00	A-1	429 405,81	5,00	X		4,150	64 388,98	16 826,90	0,00	1 514,82
3260230		0,00	A-1	123 223,20	6,00	F		4,570	15 296,71	5 445,51	0,00	504,18
3261828		0,00	A-1	68 566,64	2,00	F		4,500	29 623,52	2 625,77	0,00	328,42
A0114126		0,00	A-1	513 840,52	9,00	F		3,090	50 320,19	15 298,33	0,00	2 625,84
AMC 2000728506		0,00	A-1	216 706,04	6,00	X		4,360	32 252,80	9 089,48	0,00	134,65
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE NOYAREY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 351 742,21					191 882,20	49 285,99	0,00	5 107,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 351 742,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes EPFL	2 686 219,00	1 077 000,00	1 609 219,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A Noyarey, le 29/03/2021

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Noyarey, le 29/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BERTHIER Christian	
CARBONARI Aldo	
COMMERE Patrick	
COUDERT Stéphane	
CURTET Sandrine	
CUTAJAR Sophie	
FEY Gérard	
GOIX Nathalie	
GROS COISSY Marie-José	
GUIGA Pierre	
GUILLAUMIN Bénédicte	
JANIN QUERCIA Nelly	
MOUTIN Sandrine	
PENNISI Alfio	
PERRIN Didier	
PONTHIEUX Annie	
PORTIER Kévin	
RIBEIRO Prazeres	
SALLAZ-DAMAZ Yoann	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Noyarey, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.



AGENCE : PV LOGT SOCIAL SEM ISERE 2 SAVOI
88 ROUTE D AIX LES BAINS
74600 SEYNOD

00rj500f9lkm - CE -
1/1 - 21285/33721 - 62315 - 064296003 - DD - 964265
K TB 457 H2057E3 211723
FS1027 20210303 002680
0199327 000389811522 47 000



COMMUNE DE NOYAREY

RUE DU MAUPAS
38360 NOYAREY

Nos références : FS1027/1D0270
Votre référence : C404823/AR010715-000-001
PLS PRET LOCATIF SOCIAL

17/08/2004
38360/NOYAREY

COUPRETTE ACHETER
23 MARS 2021

Objet : Information annuelle des personnes s'étant portées caution des engagements d'un tiers

SEYNOD, le 23/02/2021

Monsieur,

Vous vous êtes porté caution à hauteur de 814.114,00 EUR d'un prêt PLS PRET LOCATIF SOCIAL établi le 17/08/2004 d'un montant de 4.070.570,00 EUR en principal, majoré des intérêts, frais, commissions et accessoires.

Votre engagement de cautionnement est souscrit, en principe, jusqu'au 01/01/2036.

En application des dispositions de l'article L.313-22 du Code monétaire et financier, nous vous informons que le montant du principal et des intérêts, commissions, frais et accessoires dus par SDH au 31 décembre 2020 s'élève à :

	Montant échu non réglé	Montant à échoir
- principal :	0,00 EUR	2 966 330,74 EUR
- intérêts :	0,00 EUR	613 830,49 EUR
- frais, commissions et accessoires :	0,00 EUR	0,00 EUR
- assurance :	0,00 EUR	0,00 EUR
- autres :	0,00 EUR	0,00 EUR
TOTAL	0,00 EUR	3 580 161,23 EUR

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Gestionnaire Crédits

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CCAS	Autre personne de droit public	6 000,00
65738		Contrat Enfance Jeunesse 2018	COMMUNE DE VEUREY	Commune	34 450,76
65738		Contrat Enfance Jeunesse 2019	COMMUNE DE VEUREY	Commune	32 128,72
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	PLAISIR DE LIRE	Association	2 750,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	KASSUMAY	Association	450,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	TENNIS CLUB	Association	2 900,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ANVB	Association	1 500,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ECOLE DE MUSIQUE DE VEUREY NOYAREY	Association	6 900,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	LA COCCINELLE ET LE MURIER	Association	1 250,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	Association	1 065,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	LES PARPARLOTTES	Association	500,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SOU DES ECOLES	Association	2 500,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	EMOTHEA	Association	300,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE NOYAREY	Association	1 000,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	AMICAL CLUB DES ANCIENS	Association	100,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	FNACA	Association	180,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	DON DE SANG BENEVOLE NOYAREY VEUREY	Association	600,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	RANDONNEES PEDESTRES	Association	150,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	NOYAREY FIGURINES	Association	900,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	MAQUETTES 38	Association	50,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	NOYAREY FOOTBALL CLUB	Association	3 200,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	NUXERETE FUTSAL 38	Association	2 900,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	APJNV	Association	46 000,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	MAISON DES PTITS BOUTS	Association	38 000,00
6574		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	Association	1 635,00
6574		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	INTERLUDE ET CIE	Association	1 500,00
6574		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	LES CHARPICHONS	Association	350,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Annexe C.1 - Tableau des EFFECTIFS de NOYAREY

SITUATION ACTUELLE AU 25/03/2021									
EMPLOIS					EFFECTIFS				
Délibération	Grade de l'agent qui occupe le poste	Durée hebdo.	Filière	Catégorie	Fonctions	son statut	Situation	Durée hebdo	Temps partiel temps non complet
2020/065	Attaché	35h	adm	A	Directeur Général des services	non titulaire art.3-3 2°	Pourvu	35h	
2012/041	Attaché	17h30	adm	A	Chargé de communication	non titulaire art.3-3 2°	Pourvu	17h30	50%
2018/009	Rédacteur Principal de 2ème classe	35h00	adm	B			Vacant	35h00	
2018/009	Rédacteur Principal de 1ère classe	35h	adm	B			Vacant	35h	
2018/009	Adjoint administratif Principal de 1ère classe	35h	adm	C			Vacant	35h	
2008/077	Adjoint administratif Principal de 2ème classe	35h	adm	C	Agent d'accueil	Titulaire	En CITIS	28h	80%
2018/009	Adjoint administratif	35h	adm	C	Agent d'accueil mairie et agence postale	non titulaire art.3-3 2°	Pourvu	35h	
2016/044	Adjoint administratif	35h	adm	C	Agent d'accueil mairie et agence postale	Titulaire	Pourvu	35h	
2009/028	Adjoint administratif	35h	adm	C	Agent comptable et CCAS	Titulaire	Pourvu	35h	
2019/068	Technicien Principal de 1er classe	35h	techn	B	Urbaniste	Titulaire	Pourvu	35h	
2017/037	Agent de Maîtrise	35h	techn	C	Agent services techniques	Titulaire	Pourvu	35h	
2008/111	Adjoint technique Principal de 2ème classe	35h	techn	C	Agent services techniques	Titulaire	Pourvu	35h	
2012/025	Adjoint technique	35h	techn	C	Agent services techniques	Titulaire	Pourvu	35h	
2011/085	Adjoint technique	35h	techn	C	responsable services techniques	Titulaire	Pourvu	35h	
1997/038	Adjoint technique	35h	techn	C			Vacant	35h	
2018/009	Adjoint technique Principal de 2ème classe	35h	techn	C	Responsable service entretien	Titulaire	Pourvu	35h	
2019/019	Adjoint technique principal de 1ère classe	35h	techn	C	Agent d'entretien et Périscolaire	Titulaire	Pourvu	35h	
2010/077	Adjoint technique Principal de 2ème classe	35h	techn	C	Agent d'entretien et Périscolaire	Titulaire	Pourvu	35h	
2006/31	Adjoint technique	28h	techn	C	Agent d'entretien et Périscolaire	Titulaire	Pourvu	28h	80%
2009/86	Adjoint technique	35h	techn	C	Agent d'entretien et Périscolaire	Titulaire	Congés maternité	35h	
2006/31	Adjoint technique	30h	techn	C			Vacant	30h	86%
2017/037	ATSEM Principal de 1ère classe	35h	médico/socio	C	ATSEM	Titulaire	Pourvu	35h	
2019/019	ATSEM Principal de 2ème classe	35h	médico/socio	C	ATSEM	Titulaire	Congés maternité	35h	
2017/037	Animateur	35h	anim	B	Responsable RH	Titulaire	Pourvu	35h	
2019/047	Adjoint d'animation	18h	anim	C	Animateur périscolaire	non titulaire Accroi	non permanent	18h	52%
2016/028	Adjoint d'animation	17h	anim	C	Animateur périscolaire	non titulaire Accroi	non permanent	17h	49%
2016/028	Adjoint d'animation	17h	anim	C	Animateur périscolaire	non titulaire Accroi	non permanent	17h	49%
2016/028	Adjoint d'animation	11h	anim	C	Animateur périscolaire	non titulaire Accroi	non permanent	11h	32%
2016/028	Adjoint d'animation	4h30	anim	C	Animateur périscolaire	non titulaire Accroi	non permanent	4h30	13%
2015/002	Adjoint d'animation	35h	anim	C	Adjointe direction	non titulaire Accroi	Pourvu	35h	
2019/019	Adjoint d'animation Principal de 2ème classe	35h	anim	C	Coordinateur enfance jeunesse	Titulaire	Pourvu	35h	
2014/012	Educateur territorial des activités physiques et sportives Principale de 1ère classe	15h00	Sport	B	ETAPS	Titulaire	Pourvu	15h	43%
2012/057	Brigadier chef Principal	35h	sécu	C			Vacant	35h	
2018/009	Gardien Brigadier	35h	sécu	C		Titulaire	Pourvu	35h	